Dernière Heure

A LILLE

Étrange drame conjugal

Un négociant tente de tuer sa femme à coups de revolver et se fait justice

Un terrible drame conjugal, survenu à la suite de circonstances encore inexplicables, s'est déroulé dans l'après-midi de mercredi dans l'immeuble portant le numéro 14 de la rue Barthélemy-Delespaul, comptant parmi les locataires de la maison une très compréhensible émotion.

LE MENAGE CHAPELLE

Alphonse Chapelle, né à Lille, 39 ans, négociant en jouets, convolait il y a quelques années en justes noces avec Mlle Marcelle Carnel, âgée actuellement de 31 ans.

Le ménage paraissait très uni et, à aucun moment, les voisins n'entendirent de discussions, provenant du luxueux rez-de-chaussée qu'il occupait au numéro 14 de la rue Barthélemy-Delespaul.

De leur union, aucun enfant n'était né. M. Chapelle qui était associé avec M. Robiquet, exploitait rue de Roubaix, 7 ter, un commerce de jouets, qui, est, paraît-il, très florissant.

DES DETONATIONS RETENTISSENT

Il était environ une heure un quart, hier mercredi, lorsque M. Amédée Riquet, locataire de la maison, perçut des cris de « au secours », suivis aussitôt de plusieurs détonations.

En hâte, soupçonnant que quelque chose d'anormal venait de se passer dans la maison de M. Chapelle, le locataire courut jusqu'au poste de police du sixième arrondissement, où il rencontra le brigadier Bourdon, à qui il fit part de ses craintes.

De son côté, la concierge, Mme Germain, qui avait également entendu les détonations et les appels désespérés d'une femme, s'était aussitôt rendu au domicile des époux Chapelle, d'où provenait le bruit.

Effrayés, les locataires de l'immeuble, étaient accourus, se doutant qu'un malheur venait de se dérouler dans la maison.

SPECTACLE TERRIFIANT

Sur ces entrefaites, le brigadier Bourdon, qui était arrivé sur les lieux, pénétrait dans l'appartement et, découvrait dans le salon, le corps de M. Chapelle, étendu sur le plancher. Le négociant râlait, la tête baignant dans une mare de sang.

M. Chapelle qui était en bras de chemise, tenait encore dans sa main droite crispée, le revolver avec lequel il venait de se blesser mortellement.

Continuant ses investigations, le policier trouva debout, dans sa chambre à coucher, Mme Chapelle, dont la figure était inondée de sang.

A la vue du brigadier Bourdon, la blessée s'écria : « C'est mon mari qui a tiré sur moi, j'ignore pourquoi ! »

Pendant que les quelques personnes qui avaient pénétré dans le logement et surmontant leur émotion en présence de ce douloureux spectacle, s'empressaient autour des deux blessés, M. Ducreux, commissaire du quartier, avisé de ce drame, arrivait sur les lieux, accompagnés de son secrétaire, M. Collin.

LA RECONSTITUTION DU DRAME

A son arrivée, le magistrat s'empressa de procéder aux constatations d'usage. Aucun témoin n'ayant assisté au drame — la domestique de M. Chapelle étant en congé depuis plusieurs jours — le magistrat ne put reconstituer la scène que d'après les déclarations de Mme Chapelle, qui, malgré son état de faiblesse répondit à son interrogatoire.

« Mon mari était rentré vers une heure, et, après s'être débarrassé de son chapeau, de son veston et de son pardessus, qu'il avait jeté sur un fauteuil près de la cheminée, il pénétra dans la salle à manger où je l'attendais pour déjeuner.

Il se mit à table, et, comme il paraissait ennuyé, je lui demandai des explications sur ses contrariétés. Mon mari, qui était accoudé sur la table, tenant sa tête dans ses mains, me répondit brièvement : « Je ne sais pas ! Je n'ai pas faim ! »

Soudain, il se leva et se rendit dans le salon, où inquiète, je le suivis.

Le voyant toujours fort contrarié, je m'assis et me mis à pleurer.

A ce moment, mon époux s'approcha de moi, comme pour m'embrasser, mais soudain, sans mot dire, sortant un revolver de sa poche, il en déchargea deux coups sur moi.

Puis, aussitôt, reculant de quelques pas, il se tira deux balles dans la tête, et tomba lourdement sur le plancher.

Interrogée, sur les mobiles qui auraient pu motiver ce drame, Mme Chapelle affirme ignorer le motif qui a pu faire agir ainsi son mari, car, d'après ses dires, ils n'avaient eu aucune discussion auparavant.

LES DOCTEURS SOIGNENT LES BLESSES

Pendant que M. Ducreux interrogeait Mme Chapelle, deux docteurs, requis aussitôt, vinrent examiner les deux blessés et leur prodiguer des soins.

M. Chapelle qui était étendu sans connaissance dans le salon, avait la tempe droite trouée de deux balles. L'un des projectiles avait dû sortir par l'œil droit, car cet organe était presque sorti de l'orbite.

Le blessé qui se trouvait dans le coma, avait eu une abondante hémorragie par la bouche et le nez.

En raison de l'état désespéré de M. Chapelle, les docteurs le firent transporter d'urgence à l'hôpital de la Charité, où l'on procéda immédiatement à l'opération du trépan.

Mais le malheureux ne put survivre à ses graves blessures auxquelles il succomba vers six heures du soir.

Quant à Mme Chapelle elle avait été atteinte au-dessous de l'oreille droite et une autre balle l'avait blessée à l'oreille gauche.

Après avoir été pansée, la blessée quoique se trouvant dans un état de faiblesse extrême, ne perdit pas connaissance et put, dans l'après-midi être transportée à son tour à l'hôpital de la Charité.

Les docteurs qui la soignent espèrent la sauver. Elle sera soumise ce matin à un examen radiographique, afin de connaître les endroits exacts ou se sont logées les balles.

QUELLES SONT LES CAUSES DU DRAME ?

On n'a pu encore quant à présent établir les causes de ce terrible drame. En effet, les voisins sont stupéfaits de cette scène sanglante, car le ménage Chapelle semblait très uni, et rien n'aurait pu laisser soupçonner un nuage noir sur cette lune de miel.

Le mardi, les époux Chapelle étaient sortis faire une promenade en ville, et étaient rentrés chez eux vers neuf heures. Hier matin, mercredi, le négociant avait quitté comme d'habitude son domicile pour se rendre à sa maison de vente, rue de Roubaix.

M. Houzir, juge d'instruction, qui a été désigné pour suivre cette affaire, éclaircira peut-être les motifs qui ont occasionné ce drame mystérieux.

ON APPOSE LES SCELLES

Ajoutons cependant, qu'en raison de la mort de M. Chapelle, cette affaire va être classée. Le héros de ce drame s'étant fait justice.

Avant de se retirer, M. Ducreux, sur réquisition, fit apposer les scellés, par le juge de paix, de l'arrondissement sur les portes de l'appartement des époux Chapelle.

Ajoutons que le revolver dont s'est servi le négociant, était du calibre 6, et contenait, outre quatre cartouches tirées, une autre qui a raté.

A ANZIN

Le curé marieur condamné

A l'audience correctionnelle de mercredi a comparu l'abbé Lenoir, chapelain de la Bleuse-Borne, convaincu d'avoir célébré plusieurs mariages avant la consécration civile, au mépris des lois.

Nous avons en détail exposé les faits.

Six unions illégales étaient reprochées au curé.

Olivier-Dubreucq, 28 août 1909.
Lefebvre-Delberre, 21 octobre 1909.
Vanoverveld-Olivier, 26 mars 1910.
Sauvage-Cousin, 9 juillet 1910.
Tréhout-Lecquement, 10 décembre 1910.
Dutouquet-Coëne, 23 janvier 1911.

A l'audience, l'abbé Lenoir fait défaut.

Me Marbotin, avoué, le représente, et Me Roguin s'assied au banc de la défense.

M. Brenner, l'actif commissaire de police d'Anzin, dépose et résume son enquête.

On entend ensuite, comme témoins, les femmes Dutouquet et Tréhout, qui relatent leurs mariages religieux, célébrés les 28 janvier et 10 décembre matin, alors que le mariage civil ne le fut que le soir.

Le défenseur reprend les arguments connus : la République ne reconnaît plus de culte officiel depuis la Séparation, donc il n'y a point de délit.

M. Henry, substitut, ministère public, réplique en un réquisitoire très net. La cour de cassation a estimé que ces prescriptions légales étaient nécessaires. Il y a un intérêt social à maintenir cet article, pour éviter les concubinages.

L'inculpé est condamné en 50 francs d'amende avec sursis.

L'assassinat du "Cordoba" à Dunkerque

L'assassin est arrêté à Valenciennes. -- Ses aveux : « Il me dégoûtait, je l'ai assassiné. »

Le crime constaté à bord du vapeur « Cordoba », où un monteur mécanicien, Wilhelm Schutt, fut trouvé, la gorge tranchée, dans les cabinets, a eu son premier dénouement mardi, à Valenciennes, par l'arrestation du coupable.

L'arrestation

Dès lundi, M. Blanc, commissaire spécial de la gare de Valenciennes, en possession du signalement précis de l'assassin, avait prévenu les divers services, afin qu'une surveillance spéciale fût exercée sur les trains venant de Dunkerque.

Lundi soir, jusqu'à minuit, cette surveillance eut lieu et ne donna aucun résultat.

Mardi matin, comme arrivait en gare, venant de Lille, le train 1500, qui, à 6 heures 57 part à Aulnoye et à la frontière belge, un voyageur de troisième, M. Charles Deplanck, demeurant à Lille, Avenue des Lilas, fit aviser le commissaire — par la voie d'un surveillant — qu'un individu, dont la physionomie correspondait au signalement du meurtrier de Dunkerque, se trouvait dans le compartiment.

JEUTSCH ET L'AGENT CANIPEL

M. Blanc fit aussitôt descendre l'homme, qui n'était en effet autre que l'assassin recherché, la taille de celui-ci (1 mètre 90), son visage imberbe et rougeaud, yeux absolument « exotique », ses allures embarrassées, ses vêtements maculés de boue, l'avaient suffisamment rendu reconnaissable.

Il fut, au milieu d'un concours de voyageurs assez nombreux, conduit au commissariat spécial.

Les aveux

A peine au bureau de M. Blanc, l'assassin passa des aveux complets, devançant même les questions posées.

« Je suis celui que l'on recherche. Je me nomme Jeutch Otto, né le 27 mars 1880, à Kriewege, province de Cassel (Prusse), chef de propagande (publicité) de la Maison Modern-Reclame, à Berlin. »

Fouillé, on trouva sur lui un attirail paraissant indubitablement destiné à un cambrioleur : des limes, tourne-vis, rossignols, pince-monseigneur, en acier fin.

Dans le sac de voyage en cuir jaune qu'il portait, il y avait également tout un échantillonnage du Grand-Bazar qu'il représentait : peignes, crayons, ciseaux, sifflets.

En outre une boussole, un revolver encore chargé de cinq cartouches, une boîte de 25 cartouches, et des papiers, les uns à son nom, les autres au nom de Wilhem Schutt.

Le cas n'était donc pas niable.

Aussi bien Jeutsch ne cherchait guère à dissimuler et, sans hésitation comme sans forfanterie, il raconta, froidement, le crime.

Il faut ajouter que dans une bourse soigneusement cachée on avait découvert en monnaie française et étrangère environ 110 francs.

Mais laissons la parole au peu intéressant personnage.

« Je suis arrivé à Dunkerque, dit-il, samedi à 3 heures. Je venais de Montevideo, d'où j'étais parti dans la nuit du 28 au 29 janvier.

» Dans ma cabine, le monteur Schutt était également couché et nous devions retourner ensemble en Allemagne. Je voulais partir aussitôt débarqué, à Hambourg, où mes parents sont commerçants.

» A plusieurs reprises, durant la traversée, quand j'étais au lit — nous occupions les deux couchettes, moi la supérieure, lui l'inférieure, — il avait tenté de se livrer sur moi à des attouchements obscènes. Cela m'était insupportable et j'avais déjà eu l'idée de le tuer à cause de cela.

» Nous sommes donc arrivés à Dunkerque. Nous sommes descendus à 3 heures du soir ensemble.

» Nous nous sommes rendus à la gare pour demander des renseignements sur l'heure des trains conduisant en Allemagne.

» Revenus en ville, comme c'était le carnaval, nous nous sommes amusés. Nous avons rencontré le garçon de salle et dans la soirée nous étions au Café du Palace.

» Le débitant, Honoré, nous a causé. Je lui ai dit que nous revenions de l'Argentine et que nous retournions chez nous.

Le crime féroce

» A sept heures, continue Jeutsch, je rentrai à bord avec mon compagnon.

» Comme il était trop tard pour souper, nous avons bu des grogs avec le chef cuisinier et après on est allé se coucher.

» Quand je fus dans mon lit, Schutt vint, passa la main sous les draps et me caressa.

» — Laisse-moi tranquille, dis-je.

» Il s'en alla. Mais à ce moment, plus que jamais, j'eus l'idée de l'assassiner. Il me dégoûtait trop.

» Vers onze heures, quand il fut bien endormi, je descendis de ma couchette, pris mon rasoir qui était sur la table et je lui coupai la gorge.

» J'étais inondé de sang ; le rasoir se cassa avant que je puisse trancher le gosier ; Schutt poussait des cris affreux ; je le lâchai, en laissant le rasoir dans la blessure. Je pris mon couteau et je finis la besogne.

» Après j'ai enveloppé le cadavre dans une couverture et je l'ai porté dans les lieux d'aisances des troisièmes.

» Je suis revenu dans la cabine, j'ai lavé le sang sur le sol, j'ai pris l'argent que j'avais volé dans le pantalon du mécanicien et je me suis recouché.

» A deux heures et demie à peu près je suis parti du bord.

De Dunkerque à Valenciennes

» Je me suis promené et je suis arrivé au « Palace » vers 4 heures.

» Le patron me demanda où était mon ami.

» — Il dort, lui dis-je.

» J'avais avec moi mon sac de cuir et l'argent anglais.

» J'ai bu beaucoup de la fine champagne et du kummel.

» Comme je voulais m'en aller le plus tôt possible, j'ai demandé à quelle heure le train pour Calais. On m'a dit 4 h. 40.

» Pour changer ma monnaie anglaise sans être trop remarqué, j'ai offert des consommations aux clients, j'ai acheté deux boîtes de sardines et de thon et j'ai payé avec une livre sterling.

» Et puis vite, je suis parti en donnant au moins un franc de pourboire à la servante. J'étais pressé de m'en aller.

» Je suis parti à pied tout droit devant moi. Dans une ville, je crois que c'est à Bergues, j'ai trouvé une voiture qui m'a conduit à Saint-Omer.

» J'ai pris le train pour Arras et là pour Valenciennes, ma direction pour aller vers Jeumont et l'Allemagne.

» Je ne sais pas comment ça s'est fait, mais, me trompant de chemin, « je suis descendu à Lille à minuit ».

» J'ai couché dans un hôtel tout près de la gare.

» Ce matin, j'ai repris le train à 5 heures pour Valenciennes.

Autour de l'arrestation

LA PEUR DE L'ECHAFAUD... ET DE LA PRESSE

On voit combien les renseignements donnés par certains journaux indiquant une piste vers Calais, l'Angleterre, étaient inexacts. En rendant hommage au zèle du commissariat spécial, on peut s'étonner qu'un individu si facilement identifiable, ait pu circuler de Dunkerque à Lille, sans être arrêté plus tôt alors qu'il n'avait pris aucune précaution pour échapper, en somme...

M. Blanc, commissaire spécial, et Montel, adjoint, le ramènent, vers dix heures, aux mains des agents Place et Canipel, pour le conduire au parquet et de là à la prison.

» Nous approchons alors le meurtrier, qui, sans embarras, le visage empreint d'un calme stupéfiant, nous adresse aussitôt cette question :

« Y a-t-il l'échafaud par ici ? »

Nous esquivons la réponse, et comme il nous voit prendre des notes, il continue :

« Au moins, n'envoyez pas cela aux journaux de Hambourg ! »

C'est une sollicitation qui dénote tout de même encore, chez un homme qui est vraisemblablement un professionnel du cambriolage, sinon du crime, un peu de dignité, un coin de pudeur morale... On sait que ses parents habitent Hambourg.

« Je n'ai jamais été condamné, croit-il devoir ajouter.

Avant de partir au palais, comme il paraissait s'affaiblir et menacer d'une pamoison, le commissaire s'enquit s'il avait besoin d'un cordial.

« Je désire une limonade », dit-il.

On alla la lui quérir à l'Hôtel Terminus.

Après quoi, réconforté, toujours paisible, le gant criminel fut mis en fiacre, pour déjouer les curieux qui déjà s'amassaient.

A onze heures et demie, il était donc écroué.

Les pièces à conviction : la trousse de cambrioleur, le révolver, avec la pèlerine sous laquelle, dans le train, il dissimulait un bas son visage glabre, ses vêtements encore ensanglantés, seront, avec lui, dirigés sous quelques jours vers le parquet de Dunkerque, chargé de l'instruction.

Olivier DEGUISE.

NOTRE ENQUETE A LILLE

« Comment je fis arrêter l'Allemand assassin »

Le voyageur lillois, M. Charles Deplanck, nous dit comment il fut amené à faire capturer l'assassin du « Cordoba »

C'est à son retour de Valenciennes, hier soir, mercredi, vers neuf heures, que nous avons pu rencontrer en son domicile, 45, avenue des Villas, à Saint-Maurice-Fives, M. Charles Deplanck fils, le voyageur du train 1500 qui fit arrêter à Valenciennes l'Allemand Jeutch, assassin de son compatriote, le mécanicien Wilhem Schutt.

De façon très aimable, M. Charles Deplanck nous fit ainsi le récit de l'aventure qui valut à M. Blanc, commissaire spécial à la gare de Valenciennes, de mettre la main au collet du criminel du vapeur « Cordoba ».

« Partant visiter ma clientèle dans les environs de Valenciennes, dit M. Deplanck, j'avais pris le train qui quitte Lille à destination de Valenciennes à 4 h. 59 du matin.

« M'installant dans un compartiment de 3e classe dans lequel se trouvait un seul voyageur, j'eus bientôt mon attention concentrée sur ce voyageur dont l'attitude n'était guère rassurante.

« Affalé sur la banquette dans un coin du compartiment, il dissimulait ses traits sous les plis d'une immense pèlerine noire jetée sur ses épaules au-dessus de son pardessus.

« Il avait les bottines et le pantalon couverts littéralement de boue.

« Sous la visière de sa casquette anglaise, je pouvais surprendre son regard, m'épiant de côté.

« Assez ennuyé de ce voisinage inquiétant, je sortis un journal et je me mis à lire tout en observant à la dérobée mon sinistre compagnon de route qui ne desserra pas les dents pas plus qu'il ne bougea.

« Soudain j'eus sous les yeux l'article du journal détaillant le crime du « Cordoba » ; suivait le signalement de l'assassin.

« Comme l'Allemand égorgeur, l'homme portait une pèlerine. Ce détail me frappa et je me plus à comparer le signalement du criminel avec celui de mon personnage.

« Tout concordait absolument. A ce moment, je vous l'avoue, mon assurance, en présence de l'assassin, fut sur le point de disparaître, mais je me repris en songeant au moyen de le faire appréhender par la justice.

« A Saint-Amand, je n'eus plus de doute sur l'identité du voyageur. Je venais d'apercevoir qu'il portait à l'oreille gauche la verrue signalée comme pouvant aider à reconnaître l'assassin.

« A Valenciennes, l'individu descendit du wagon et je le vis aller s'installer dans la salle d'attente des 3es classes.

« Je me dirigeai alors vers un employé de la gare qui se trouvait sur le quai et je lui demandai de bien vouloir me conduire dans le bureau du commissaire, ce qu'il fit.

« En présence de M. Blanc, je racontai mes impressions sur le mystérieux voyageur. Le magistrat me priant de le conduire près de lui, je l'emmenai vers la salle d'attente, mais en arrivant je constatai que l'homme à la pèlerine était disparu.

« Un train était en partance pour Hirson. Nous allâmes le visiter et bientôt j'aperçus l'Allemand installé dans un compartiment qu'occupaient avec lui trois autres voyageurs.

« Je le désignai à M. Blanc qui le toucha à l'épaule, lui faisant signe de le suivre, ce qu'il fit sans aucune difficulté.

« Arrivé dans son bureau, le commissaire se mit en devoir d'interroger l'homme à la pèlerine, mais celui-ci ne put lui répondre, ne connaissant pas le français.

« Comme je cause bien l'allemand, je le dis à M. Blanc qui me pria de bien vouloir servir d'interprète et je posai alors plusieurs questions à l'assassin.

« Mais auparavant, comme j'avais vu le prisonnier fouiller dans sa poche, je lui criai vivement : « Levez les mains ! »

« Il le fit d'un geste de découragement et plongeant la main dans sa poche, M. Blanc en sortit un revolver chargé de cinq balles.

« Je me dis alors que je l'avais échappé belle durant le trajet, et ma joie d'avoir pu faire arrêter le criminel s'en accrut.

« Etes-vous bien Jeutch ? lui demandai-je. Oui, me répondit-il aussitôt.

« Alors, c'est bien vous qui avez tué Schutt à bord du « Cordoba » ? Oui, monsieur. Vais-je passer pour cela à la guillotine ? ajouta-t-il.

« Je le rassurai et lui demandai encore : Pourquoi avez-vous fait cela ?

« Dans un moment de folie, mais je dois dire que j'ai pris cent francs sur son cadavre et les papiers qui sont avec les miens dans la petite bacoche que je porte.

« Qu'avez-vous fait en partant de Dunkerque ?

« Je suis allé en chemin de fer jusqu'à une ville que je crois s'appeler Saint-Omer. De là je suis venu à pied à Lille où j'ai pris le train en même temps que vous ce matin. Je m'en allais avec l'espoir de gagner l'Allemagne, mais pris pour pris, je préfère que cela soit fait maintenant car je n'ai plus de forces, je suis éreinté par toutes les fatigues que j'ai dû subir depuis mon crime.

« A ce moment, termina M. Deplanck, j'abandonnai le prisonnier entre les mains de M. Blanc, fort heureux de cette capture et je m'en fus à mes affaires, satisfait du devoir accompli.

« Voilà comment je fis arrêter l'Allemand assassin ! »

Les ensevelis de Berville

ON LES DEGAGE VIVANTS. — ILS ONT VECU CINQ JOURS SANS MANGER AVEC DEUX BOUTEILLES DE CIDRE

Rouen, 1er mars. — M. Lecaudé père est descendu dans le puits avec le brigadier de gendarmerie Dannezan et deux autres mineurs, emportant une bouteille de champagne et des couvertures.

C'est lui qui a remonté son fils, la tête enveloppée dans une serviette, et qui l'a confié aux soins du docteur Meheux.

Alavent est soigné par le docteur Vitet.

C'est avec une vive effusion que les deux rescapés ont embrassé leurs sauveteurs.

Ils n'ont eu, pendant les 120 heures passées sous terre, que deux litres de cidre qu'ils ont fait durer jusqu'à hier soir.

Contrairement à ce qu'on pensait, ils avaient encore trois chandelles et ils ont pu, en les allumant par intermittences, échapper à l'horreur des ténèbres.

Les ensevelis ont entendu dès le premier jour les coups de pioche de leurs camarades qui travaillèrent pour les délivrer.

A part une certaine dépression nerveuse, leur état est excellent.

L'effondrement de Saint-Etienne

IL N'Y A PLUS DE VICTIMES SOUS LES DECOMBRES

Saint-Etienne, 1er mars. — Les ingénieurs des mines ont continué ce matin l'examen de l'éboulement de la rue Polignais pour en déterminer les causes.

Le parquet s'est transporté également sur le lieu de l'accident.

On est certain maintenant qu'il n'y a plus aucune victime sous les décombres.

Drame sanglant au presbytère

UN CURE ET SA BONNE ASSASSINES PAR DES CAMBRIOLEURS

Charleroi, 1er mars. — La région de Charleroi est en ce moment sous le coup d'une profonde émotion, provoquée par un double crime commis dans la nuit de lundi à mardi à Dampremy, et que nous avons signalé succinctement hier.

Voici de nouveaux détails sur cet horrible drame :

Dans une petite maison, rue de la Vieille-Eglise, habitaient le curé, M. Jean-François de Jonghe, né à Gilze (Hollande), le 28 juin 1855, et sa servante, Marie Roland, née à Belœil en 1843.

Mardi matin, à 5 heures et demie, le clerc de l'église, M. Dubar, ne voyant pas arriver le curé qui, généralement, était très matinal, arriva aux nouvelles. La porte de la cure était ouverte ; M. Dubar entra, ne vit personne, monta à l'étage et, sur le palier, il découvrit le corps de la servante.

La pauvre femme avait été assassinée à coups de marteau. Elle avait le crâne fracturé. La cervelle avait jailli sur les murs.

M. Dubar, épouvanté, courut chercher un médecin, M. Beauthier, et tous deux découvrirent le cadavre du curé dans une chambre de derrière, à l'étage, auprès d'un coffre-fort ouvert.

Il avait également le crâne fracassé. Les assassins lui avaient ligoté les poignets par devant et l'avaient bâillonné.

L'enquête ouverte aussitôt par la police et la gendarmerie permit de reconstituer le drame en ses moindres détails.

ON RECONSTITUE LE DRAME

Les voleurs avaient escaladé un mur, rue de la Sambre, pour arriver dans le jardin. Ils avaient ensuite percé la muraille et étaient entrés dans la place mais trouvant la porte fermée à clef, ils étaient ressortis, avaient été prendre une échelle dans une remise, l'avaient appliquée contre la façade et, en brisant une fenêtre, ils s'étaient introduits dans la chambre de M. de Jonghe.

Le prêtre fut saisi dans son lit, ligoté et bâillonné. La servante dut accourir à ses appels ; c'est alors qu'elle tomba sous les coups des assassins.

Les curés obligèrent le curé, en chemise et pieds nus, à les suivre dans l'habitation. Deux coffres-forts furent ouverts avec les clefs du malheureux. Les voleurs ne prirent qu'un calice en or et une certaine somme d'argent appartenant à la fabrique d'église. Ils dédaignèrent les objets du culte et les obligations appartenant à la fabrique qui eussent pu les compromettre.

Après quoi ils remontèrent avec le curé à l'étage et ils le tuèrent à coups de marteau.

La mort des victimes paraît remonter à minuit.

A LA RECHERCHE DES ASSASSINS

Les assassins ont été aperçus par plusieurs personnes. A 9 heures du soir, un ingénieur électricien a rencontré deux individus vêtus de longs pardessus, coiffés de casquettes anglaises, aux environs. L'un des deux, le plus grand, semblait donner des instructions à l'autre. Il portait une valise. A 9 heures et demie, les mêmes personnages furent vus près de l'église par M. Vokerman ; et à 11 heures, un voisin de la cure, M. Guelfe, apercevait ces individus, qui se dissimulaient le long de la muraille.

Le parquet de Charleroi s'est rendu sur les lieux. Il possède une piste sérieuse, dit-on. Un cambrioleur de profession, dont le signalement correspond en tous points à celui d'un des assassins, a été vu à 7 heures du matin, sautant sur un train allant de Charleroi à Lodelinsart. L'arrestation de cet individu est imminente.

Le curé de Jonghe avait eu une alerte, dimanche soir. Il avait entendu du bruit, s'était levé, mais n'avait rien vu. La servante avait l'intuition de sa fin dramatique. Elle disait souvent :

— Vous verrez, on nous tuera tous les deux !

Le régime de Lacour

Paris, 1er mars. — Par une lettre en date du 25 février, M. Briand fait savoir à M. de Ramel, qui l'avait interpellé à ce sujet, qu'il a donné les ordres pour que Lacour qui se livra aux voies de fait que l'on sait sur l'ancien président du conseil, bénéficie à la prison où il est détenu, du régime politique.

M. Briand ajoute qu'il a même fait élargir ce régime au bénéfice de Lacour en donnant des instructions pour qu'on prolongeât la durée de ses promenades journalières.

« LE POUCE », grand roman policier par L. Sazie, commence dimanche.

Le major allemand se déguise

MAIS COMME IL ETAIT SAOUL ET CAUSAIT DU SCANDALE AU BOULEVARD ON L'ENVOIE AU DEPOT

Paris, 1er mars. — Dans la soirée de mardi, un monsieur au habit noir, revêtu d'une pelisse de fourrure et affublé d'un faux nez passait, abominablement ivre, sur le boulevard, en brandissant un pistolet d'arçon.

Il arriva ainsi dans le hall du Grand Hôtel boulevard des Capucines.

Devant le scandale causé par ses ébats, des agents intervinrent.

Le monsieur au faux nez les repoussa brutalement, alléguant qu'il était officier allemand et qu'il ne tolérerait pas qu'on portât la main sur lui.

Un rassemblement se forma. Les agents voulurent entraîner l'ivrogne, qui leur cracha à la figure et les traita de s... de français.

Maîtrisé et conduit che zM. Ducrocq, commissaire de police de la Chaussée-d'Antin, il reconnut les faits mais déclara qu'il ne voyait pas pourquoi un jour de carnaval on l'empêchait de s'amuser.

Cela ne se passerait pas ainsi en Allemagne, ajouta-t-il.

M. Ducrocq l'a envoyé au dépôt.

C'est M. Karl Eberwein, major au régiment Kaiser Wilhelm II, numéro 100, à Dresde.

380 Pêcheurs noyés

SUR 500 PECHEURS EMPORTES PAR LA BANQUISE DE LAVENSAARI, 120 FURENT SAUVES

Saint-Pétersbourg, 1er mars.— Selon les informations reçues par les autorités de Cronstadt, il n'y a eu que 120 pêcheurs de sauvés sur les 500 hommes, femmes et enfants qui se trouvaient sur la banquise, près de l'île Lavensaari, dans le golfe de Finlande, et qui furent poussés à la dérive par un coup de vent. Les survivants ont passé en mer trois jours et trois nuits et ont subi des souffrances terribles.

La banquise diminuait continuellement et des masses de glace portant quarante à cinquante personnes s'en détachaient successivement ; beaucoup de naufragés se sont noyés sous les yeux de leurs camarades.

Comment on chasse le Démon !

PRATIQUES DU MOYEN-AGE. — LES VILLAGEOIS REDOUTENT UN RETOUR DU « MALIN »

Graulhet (Tarn), 1er mars. — Un médecin aliéniste d'Albi, M. le docteur P..., est venu en automobile, avec sa femme, pour examiner Irénée Malet et sa mère, qui, comme nous l'avons raconté, se croient possédés du démon. M. P..., nous dit-on, s'est retiré sans avoir une opinion bien arrêtée. Mais Irénée Malet a été tout heureux de sa visite et plus encore de la visite de Mme P...

— Je crois, a-t-il déclaré, que je vais être guéri, car la plus grande sorcière d'Albi est venue me voir.

Cependant le démoniaque, pour hâter sa guérison, est allé consulter un devin du voisinage. Celui-ci lui a dit :

— Pour que vous soyez délivré, il faut que le curé de Saint-Mémy, qui vous a mis le diable au corps, disparaisse, tout au moins en image. Vous allez donc saigner un coq, le plus beau du village, qui figurera l'abbé Gourc, et puis vous l'enterrerez dans votre propriété. Moyennant quoi, le démon vous laissera la paix, à vous et à votre mère.

Irénée Malet a exécuté de point en point ce programme. Il a tué un coq superbe, orgueil des basses-cours de Graulhet, puis il l'a posé sur un drap bien propre. Les voisins ont été conviés aux funérailles. Ils y sont venus. Trois hommes et une femme ont pris les coins du drap mortuaire et précédés d'Irénée Malet, qui conduisait le deuil en chantant le « De profundis » d'une voix lamentable, et suivis de la famille, ils ont porté la dépouille mortelle du malheureux chanteclair dans un champ appartenant au possédé, là, ils l'ont inhumé à 1 mètre 50 de profondeur.

Depuis, Irénée Malet n'a plus eu de crises. A M. Satgé, commissaire de police, qui s'informait, les paroissiens de Saint-Mémy ont répondu :

— L'enterrement du coq a fait partir le diable.

Cependant, ils n'en paraissent pas bien sûrs, et ils ont plutôt l'air de redouter un retour offensif du Malin.

Ils sont d'ailleurs scandalisés du refus du clergé d'exorciser la mère Malet et son fils.

— Je sais pourquoi les curés n'osent pas, a expliqué une dévote. Quand ils chassent le démon, il leur dit devant tout le monde tous les péchés qu'ils ont commis. S'ils avaient la conscience tranquille, ils ne feraient pas tant de façons.

Quelques-uns, en revanche, trouvent une autre cause à la dérobade des prêtres.

— Vous souvenez-vous, disent-ils, de cette femme qu'on dut attacher avec des câbles pour que le diable ne l'emportât pas quand elle fut exorcisée ? Au surplus, avant de sortir, le démon tira tellement qu'elle en mourut quelques jours après.

Peut-être, en effet, le clergé de Graulhet redoute-t-il un dénouement aussi tragique.

La fin du maître d'armes

AU COURS D'UN ASSAUT, UN AMATEUR LE TRANSPERCE DE SA LAME

Nantes, 1er mars. — Un affreux accident d'escrime s'est produit ce matin à la salle du Cercle de l'épée, rue Dugommier. Un tireur, M. Fabriès, faisait assaut avec un des maîtres de salle, M. Paul Carrichon, lorsque sur une touche très vive au biceps la lame de M. Fabriès se brisa à 10 centimètres du bouton et le tronçon s'enfonça profondément dans la poitrine de M. Carrichon qui fut traversé de part en part. Le maître d'armes tomba foudroyé sans prononcer une parole. Il était âgé de vingt-huit ans, marié, père de deux enfants. Son père est maître d'armes à Paris.

La douleur de M. Fabriès, auteur involontaire de cet horrible accident, est navrante.

On arrête une comtesse

Elle aurait fait assassiner son mari par des brigands

Rome, 1er mars. — La police de Bolotona (Sardaigne) a arrêté la comtesse Salvatorica Zolo, une très riche propriétaire de la région. Cette grande dame est accusée d'avoir fait assassiner par des brigands son mari, le comte Gavino Delitala, parce qu'il s'opposait au mariage de leur fille avec un capitaine de cavalerie, lequel, selon la rumeur publique, aurait été l'amant de la comtesse Salvatorica Zolo.